

par Normand Pépin

**Hyem Ali Ahmed**

# Une femme déterminée et engagée!

**Vous connaissez la nouvelle représentante provinciale à la condition féminine? Elle a été élue en avril dernier par l'ensemble des représentantes régionales à la condition féminine. Elle s'appelle Hyem Ali Ahmed, une jeune femme engagée, déterminée, qui a toujours eu à cœur de construire un monde à l'image de ses engagements féministes, c'est-à-dire où l'exploitation, l'oppression, l'intolérance et les exclusions n'existent plus, où l'intégrité, la diversité, les droits et libertés de toutes et de tous sont respectés.**

Présidente du **Syndicat des employé-e-s de l'Union des artistes CSD (SEUDA)** depuis novembre 2002, Hyem était entrée à l'Union des artistes (UDA) un an et demi plus tôt, à titre d'agente de gestion des ententes collectives. Son travail consiste à informer les artistes et les producteurs de leurs droits et obligations, de même qu'à détecter les contraventions aux différentes conventions collectives négociées par l'UDA. Modeste, elle dira que, pour elle, s'impliquer syndicalement a été en quelque sorte naturel parce que son travail, de par sa nature, est proche du militantisme syndical. Mais de là à devenir présidente de son syndicat, il y a un pas qui fut franchi grâce aux structures démocratiques des syndicats affiliés à la CSD. *« J'étais relativement nouvelle à l'UDA, mais j'ai pu quand même me présenter à la présidence du syndicat sur la base des valeurs défendues par la CSD qui sont celles de l'autonomie, du contrôle du syndicat par ses membres, de la transparence et de la*

*proximité avec les membres. Je me sentais tout à fait à l'aise dans ça et c'est sur ces bases que je me suis fait élire. »*

## L'autonomie, une valeur fondamentale

Hyem est donc, chose plutôt exceptionnelle, présidente d'un syndicat dans un syndicat. Et ça ne rend pas les choses plus faciles pour cette militante syndicale, au contraire, parce que ceux qui gèrent l'UDA ne défendent pas toujours les mêmes intérêts que ses salariés et parce que l'employeur connaît souvent les arguments que la partie syndicale peut avancer pour convaincre de la justesse de ses revendications.

Depuis qu'elle est présidente, Hyem s'implique à fond dans la défense des membres du SEUDA. Ce qui exige d'elle beaucoup de temps et d'énergie, ce dont elle ne se plaint pas parce qu'elle aime par-dessus tout aider les gens à apprendre à se prendre en mains, ce qui est à la base de l'autonomie syndicale promue par la CSD.



## Une histoire de détermination

Arrivée au Québec en 1996, de la France où elle vivait depuis sept ans, Hyem décide de terminer, en fait de recommencer, ses études en droit, puisque rien ne lui est reconnu des deux ans de droit qu'elle a fait en France. Aussitôt sortie de l'école du Barreau, elle entre à l'UDA, en juillet 2001, où elle entame sa vie professionnelle.

Pour obtenir son barreau, Hyem a dû, comme tout le monde, faire un stage de six mois. Et bien, devinez quoi? Elle a décidé de le faire au Service des lois sociales de la CSD, sous la supervision assidue de Marie-Anne Roiseux. Elle a donc appris à traiter des dossiers de réparation professionnelle, un travail qui demande beaucoup de suivi et d'attention, et qui

fait appel aussi bien aux compétences juridiques qu'à l'empathie envers les travailleurs qui ont maille à partir avec la CSST ou avec leur employeur. Tout au long de son stage, Hyem a fait la preuve de son professionnalisme comme de son humanisme. Elle a été reçue de l'Ordre du barreau, le 4 avril 2005.

Hyem, fidèle à ses principes, ne veut pas tabler là-dessus, mais que cela reste entre nous : comme son nom l'indique, Hyem est une Québécoise originaire de la Rive Sud... de la Méditerranée, plus précisément d'Alger.

La famille Ali Ahmed a quitté l'Algérie en 1989, puis la France en 1996 pour venir s'établir au Québec où ils ont trouvé une terre vraiment accueillante. ☺